



OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
- Être capable d'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité de canalisation électriques enterrées
- Savoir exécuter en sécurité des opérations de soutènement, de ripage, d'ouverture de fourreaux, de nettoyage sur des canalisations électriques enterrées

CONTACT - INSCRIPTION

Natacha LENGLLET
06.47.84.41.14
n.lenglet@nl-formapro.fr
264 rue de la laie 76160 PREAUX

ACCESSIBILITÉ

- Dates 2025
 - Veuillez prendre contact avec le centre de formation
- Délais d'accès

Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation
- Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de 3 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'habilitation électrique BF/HF - Exécutant

HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE ENTERRÉES BF/HF – EXÉCUTANTS

Performances

Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

MODALITÉS

- Formation en présentiel
- 7 heures / 1 jour
- Effectif par session : 5 minimum, 12 maximum

MODALITÉS EN DÉTAIL

● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation et par l'observation de critère de réussite.

Pour chacune des habilitations mentionnées dans ce programme, l'évaluation comprend :

- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.
- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire en lien avec l'indice demandé.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

À l'issu de la formation, un avis nominatif et individuel indiquant les mentions demandées au point 5.6.3 de la norme NF C 18 510 vous sera délivré.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne exécutant ou dirigeant des travaux dans des fouilles à proximité de canalisations électriques enterrées.

Prérequis :

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE ENTERRÉES BF/HF - EXÉCUTANTS

Formateur

Formateur pour adultes, fort d'un parcours riche dans les secteurs de la logistique, du bâtiment et de la maintenance. Curieux, adaptable et à l'écoute, il a développé au fil des années une approche pédagogique centrée sur le partage d'expérience et l'apprentissage concret, qu'il met aujourd'hui au service des apprenants qu'il accompagne.

CONTENU

- Maintien et actualisation des connaissances
- Retours d'expériences
- Analyse de risques
- Limite des opérations BF/HF
- Travaux pratiques obligatoires de 0.5 jour